

Le 4 mai 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 4 mai 2015, de 20 h 00 à 21 h 05 en la salle de l'édifice municipal, au 5, route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie, sous la présidence de M. Jean Dallaire, maire, à laquelle assistaient :

Mme Annick Mercier, conseillère
Mme Marie-Hélène Dumais, conseillère
Mme Hélène Dumont, conseillère
M. Christian Lévesque, conseiller
M. Réal Lévesque, conseiller
M. Denis Moreau, conseiller

formant quorum

Mme Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum

Le quorum étant respecté, M. le maire déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

098-2015

Madame la directrice générale fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Hélène Dumont

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour suivant soit adopté.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et moment de réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 7 avril 2015
4. Suivi du procès-verbal de la séance du 7 avril 2015
5. Approbation et autorisation des comptes à payer
6. Rapport de la Régie Inter municipale du service des incendies
7. Rapport d'organismes
8. Renouvellement du contrat d'assurance
9. Soumission – bacs bleus pour plastiques de Ferme
10. Soumission - installation de toilettes chimiques
11. Résolution – entretien patinoire 2014-2015
12. Règlement numéro 311- concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal
13. Correspondance
14. Autres sujets
15. Période de questions
16. Clôture et levée de la séance

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 7 avril 2015

099-2015

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance du 7 avril 2015 soit adopté tel que soumis aux membres du conseil lors de la présente séance.

4. Suivi du procès-verbal de la séance du 7 avril 2015

M. Jean Dallaire, maire, fait le suivi du procès-verbal de la séance du 7 avril 2015.

100-2015

5. Approbation et autorisation des comptes à payer

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil municipal approuve les comptes, tels que détaillés à la liste ci-après annexée, pour un montant de 110 700,38 \$ et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à en effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes.

6. Rapport de la Régie Inter municipale du service des incendies

M. Christian Lévesque informe le conseil que les visites dans les résidences privées débuteront sous peu. Les pompiers feront les visites des résidences dans chacune des 4 municipalités que couvre la Régie Kam-Ouest. Un dépliant d'informations sera remis aux propriétaires lors de cette visite.

Un règlement sera éventuellement adopté afin de limiter le nombre de sorties pour fausses alarmes.

M. Lévesque résume le nombre de sorties des pompiers pour l'année 2014 paru dans le Journal le Placoteux.

7. Rapport d'organismes

Mme Hélène Dumont, conseillère informe les membres du conseil qu'elle a assisté à la dernière rencontre de l'Association Sportive et qu'elle a avisé les membres qu'une rencontre aurait lieu avec les membres du conseil afin de répondre aux diverses questions de l'Association.

Que cette rencontre se tiendra aussitôt les autres priorités municipales réglées.

M. Christian Lévesque, conseiller informe les membres du conseil que le Comité de développement confirme les activités qui reviennent cette année dont le Grand Salon des produits régionaux, la 10^e édition du Noël au cœur du Kamouraska et une nouveauté; le marché aux puces qui se tiendra le 23 mai prochain.

8. Renouvellement du contrat d'assurance

CONSIDÉRANT QUE

la municipalité veut renouveler le contrat d'assurance pour la période du 1^{er} juin 2015 au 31 mai 2016;

101-2015

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Dumais

Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité accepte les termes de renouvellement du contrat d'assurances multirisques de la compagnie d'assurances MMQ au montant de 10 842,00 \$ et permette à Mme Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, d'effectuer le paiement de la prime et d'envoyer les renseignements requis pour le renouvellement.

9. Soumission – bacs bleus pour plastiques de Ferme

CONSIDÉRANT QUE

la Municipalité a maintenant la possibilité d'offrir le service de collecte de plastiques de Ferme;

CONSIDÉRANT QUE

pour offrir ce service, la Municipalité a dû procéder à l'achat de bacs bleus supplémentaires;

CONSIDÉRANT QU'

un regroupement de plusieurs municipalités s'est formé afin d'avoir le meilleur prix possible pour l'achat des bacs;

CONSIDÉRANT QU'

après négociations l'achat de bacs a été fait par la Municipalité de Ste-Hélène-de-Kamouraska auprès de Gestion USD inc;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie a fait l'achat de 25 bacs bleus au montant de 86,52\$ chacun, transport et taxes incluses;

102-2015

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le paiement à la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska un montant de 2 163,10\$.

Que le montant de la dépense soit pris à même les surplus accumulés.

10. Résolution – installation de toilettes chimiques

CONSIDÉRANT QUE comme à chaque année, la Municipalité a décidé d'offrir le service de toilettes chimiques dans ses deux parcs pour la période estivale;

CONSIDÉRANT QUE Camionnage Alain Benoît a fait parvenir une offre de service au montant de 75,00 \$ plus taxes par semaine, pour deux toilettes, incluant la vidange et nettoyage 1 fois par semaine, ajout de papier hygiénique et transport.

103-2015

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents que deux toilettes chimiques soient installées dans les deux parcs municipaux, une au parc Bellevue et l'autre au Parc de la Halte Bleue, et ce, pour une durée de 13 semaines à compter du 13 juin jusqu'au 12 septembre 2015. Ces deux toilettes seront installées par la compagnie Camionnage Alain Benoît au coût de 75,00 \$ plus taxes par semaine, pour les deux toilettes, incluant la vidange et le nettoyage 1 fois par semaine, l'ajout de papier hygiénique et le transport.

11. Résolution – entretien patinoire 2014-2015

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait faire l'entretien de la patinoire (le glaçage) à forfait pour l'année 2014-2015;

CONSIDÉRANT QUE la saison est maintenant terminée et qu'une demande de paiement a été fait à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,
104-2015

il est proposé par Mme Annick Mercier

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le paiement de la facture pour le glaçage de la patinoire pour la saison 2014-2015 à la Ferme Pierre Garon pour un montant de 2 500 \$ plus taxes.

Ce montant a été prévu au budget 2015.

12. Règlement numéro 311 – concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal

105-2015

Il est proposé par M. Réal Lévesque
Appuyé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le règlement numéro 311 concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal tel que soumis aux membres du conseil municipal dans les délais requis pour l'exemption de la lecture.

13. Correspondance

13.1 MAMOT

Bonification de la compensation tenant lieu de taxes pour l'année 2013.
Un dépôt de 73\$ pour l'École primaire J.C.-Chapais.

13.2 Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

tenue de la 10^e édition de la Journée nationale du sport et de l'activité physique et de ses 10 jours actifs, du 7 au 17 mai 2015 qui a pour objectif de susciter un véritable engouement pour l'activité physique, le sport et le plein air.

13.3 Association sportive de Saint-Denis

Demande d'utilisation des locaux pour la Fête nationale qui se tiendra le 23 juin 2015.

CONSIDÉRANT QUE l'Association sportive organisera le 23 juin 2015 les activités en l'occasion des festivités entourant la Fête nationale;

CONSIDÉRANT QUE l'Association sportive aura besoin de divers locaux pour la tenue de cette activité, entre autres les locaux du Complexe Municipal, la patinoire et la cuisine;

106-2015

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que :

la municipalité approuve la tenue des activités entourant la Fête nationale qui se tiendront le 23 juin 2015;

la municipalité met à la disposition du Comité organisateur la salle multidisciplinaire, la patinoire et la cuisine du Complexe municipal;

**13.4 Symposium de peinture du Kamouraska
Participation financière à la 22^e édition**

CONSIDÉRANT QU' une demande est faite auprès du conseil municipal afin que la municipalité devienne partenaire de l'événement;

CONSIDÉRANT QUE les critères de participation sont les suivants:

Choix 1 Achat d'un tableau « **Coup de cœur** » parmi toutes les œuvres des artistes inscrits au symposium lors d'une visite au hasard pendant la semaine ;

Choix 2 Achat d'un tableau Coup de cœur **parmi les œuvres créées pendant le symposium.**

Choix 3 Nous mandatons nos juges pour faire un achat selon les critères suivants :

CONSIDÉRANT QUE cet événement contribuera à un achalandage touristique important;

107-2015

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Dumais

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie apporte sa participation financière de la façon suivante;

Que la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie s'engage à faire l'achat d'un tableau d'une valeur de 500 \$

Que la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie participe en s'inscrivant dans le Choix 2.

La Municipalité de St-Denis-De La Bouteillerie formera un comité de sélection à cet effet.

**13.5 Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima
Tournoi de la Santé**

CONSIDÉRANT l'invitation reçue du président d'honneur, Monsieur Richard Juneau, à participer au tournoi de la Santé qui se tiendra le vendredi 5 juin 2015;

CONSIDÉRANT que le but de cette journée est de venir en aide au Centre de santé et de services sociaux du Kamouraska dans l'achat d'équipements médicaux;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil considèrent la cause très importante surtout dans le contexte économique actuel;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil considèrent important que la municipalité de Saint-Denis soit représentée;

EN CONSÉQUENCE,
108-2015 il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie participe à l'événement en achetant deux billets pour le souper au montant de 50 \$ chacun.

13.6 MRC de Kamouraska

Projet de travaux d'entretien du cours d'eau Branche de la Grève du ruisseau Clair. Une assemblée d'informations s'est tenue à Saint-Denis-De La Bouteillerie le lundi 4 mai 2015.

13.7 SADC du Kamouraska inc.

Renouvellement du membership de la SADC du Kamouraska 2015-2016

CONSIDÉRANT l'offre de renouvellement proposé dans la correspondance en date du 15 avril 2015;

CONSIDÉRANT QUE grâce entre autres au membership, l'organisme a pu, depuis trente ans, accompagner près de 800 clients tant par ses services techniques que par ses services financiers en vue de supporter le démarrage, la relève, la consolidation et l'expansion d'entreprises sur le territoire;

EN CONSÉQUENCE,
109-2015 il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que :

la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie renouvelle son adhésion pour l'année 2015-2016 à la SADC (Société d'aide au Développement de la Collectivité du Kamouraska) et autorise la directrice générale à effectuer le paiement de la cotisation au montant de 30,00 \$

Le représentant ou la représentante de la municipalité auprès de la SADC pour l'année 2015-2016 sera M. Réal Lévesque.

13.8 Terrain de Jeux St-Denis

Demande d'aide financière et de prêt de locaux pour 2015

CONSIDÉRANT QUE lors de la préparation du budget, un montant a été réservé pour le terrain de jeux de Saint-Denis suite à une demande de leur part;

CONSIDÉRANT la correspondance du 24 avril dans laquelle les responsables demandent une aide financière de 2 000 \$, demande accompagnée d'un budget de financement;

CONSIDÉRANT QUE les responsables demandent également la possibilité d'utiliser les locaux du côté de la patinoire, soit la mezzanine et la patinoire pour la période du 29 juin au 21 août 2015;

110-2015
EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le versement d'un montant de 2 000 \$ au nom de l'Association Sportive de Saint-Denis qui remettra le montant au Terrain de Jeux.

Les responsables devront relocaliser les activités du terrain de jeux pour les périodes suivantes :

La patinoire ne pourra être utilisée par le terrain de jeux la semaine du Symposium de peinture du Kamouraska, soit du 13 au 19 juillet 2015 inclusivement.

La mezzanine ne pourra être utilisée par le terrain de jeux pendant les deux jours du Grand Salon des produits régionaux, soit les 15 et 16 juillet 2015.

Une entente sera signée entre les deux parties.

Une visite des lieux avec le ou les responsables du terrain de jeux devra être faite avant et après la période d'utilisation pour le terrain de jeux.

Tout bris à la connaissance des responsables devra être signalé dans les plus brefs délais.

13.9 École J.-C. Chapais

Demande d'aide financière pour la sortie de fin d'année

CONSIDÉRANT

la correspondance du 11 mars pour une demande d'aide financière afin de financer le voyage de fin d'année pour les élèves de maternelle 4 ans à la 6^e année;

CONSIDÉRANT QUE

l'activité consiste en une journée à Québec au Centre d'amusement Récréofun et au Musée de la civilisation;

CONSIDÉRANT QUE

suivant le budget fourni par la direction de l'École, les coûts estimés pour cette sortie totalisent 1 200 \$;

111-2015
EN CONSÉQUENCE

il est proposé par Mme Annick Mercier

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le versement d'une contribution au montant de 500 \$ pour la tenue de cette activité.

13.10 Office des personnes handicapées

Du 1^{er} au 7 juin se tiendra la 19^e édition de La Semaine québécoise des personnes handicapées. Une occasion de sensibiliser la population à adopter une attitude positive à l'égard des personnes handicapées et de poser des gestes, même les plus simples, pour contribuer à réduire les obstacles à leur participation sociale.

13.11 MMQ – La Mutuelle des municipalités du Québec

Dépôt du rapport annuel 2014.

Le document est mis à la disposition de toute la population pour consultation.

14. Autres sujets

Anne Desjardins, Directrice générale informe les membres du conseil que :

14.1 elle a reçu une demande du Comité du 175^e pour l'achat d'épinglettes à l'effigie de la Municipalité;

Une demande de prix a été faite auprès de Publicité P.A. Michaud inc. qui se résume comme suit :

Épinglettes 1 po en email mou 4 couleurs d'impression :
250 épinglettes x 1,98/ch. = 495 \$
500 épinglettes x 1,58/ch. = 790 \$
Toutes taxes en sus.

il est proposé par Mme Marie-Hélène Dumais

112-2015

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'achat de 500 épinglettes pour un montant de 790 \$ avant taxes.

- 14.2 des tuiles de remplacement pour la grande salle du Complexe devront être achetées afin de remplacer celles qui décollent;
- 113-2015 une demande de prix a été faite auprès de Décor New Look pour l'achat de 40 caisses, soit 2 200 pieds carrés de tuiles;
- le prix obtenu pour ces tuiles est de 0,79 \$ du pied carré.
- Il est proposé par M. Réal Lévesque
- Et résolu à l'unanimité des membres présents de procéder à l'achat de 40 caisses, soit 2 200 pieds carrés de tuile Amtico, Viera de couleur ALL-650 Roux de Sienne (brun orangé) de format 12"X12" et de 2mm d'épaisseur auprès de Décor New Look au coût de 0,79\$ du pied carré.
- 114-2015 Annick Mercier, propose qu'une lettre de félicitations soit envoyée à l'École J.C.-Chapais pour le prix remporté au niveau régional pour le « Journal le Petit Chapais».
- Adopté à l'unanimité des membres présents.
- M. Christian Lévesque propose;
- 115-2015 Que les membres du conseil acceptent la tenue de l'activité «Hockey Cosom», qui se tiendra tout l'été dans la patinoire sous la supervision de M. Jean-René Landry.
- Qu'une rencontre ait lieu avec l'organisateur afin de trouver une solution pour le démantèlement et la réinstallation de la grande bande devant la porte de garage.
- Adopté à l'unanimité des membres présents.
- M. Jean Dallaire propose;
- 116-2015 Que la municipalité soit représentée par un membre du conseil et de son conjoint ou conjointe lors du banquet du samedi 16 mai prochain, des Lions de Mont-Carmel, dont l'un des élus M. Réal Lévesque est le gouverneur du District U-3.
- Il est proposé par Mme Annick Mercier
- Et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Christian Lévesque et sa conjointe soient présents au banquet afin de représenter la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie.
- Mme Anne Desjardins informe les membres du conseil que Mme Élise Courte-Bédard étudiante en Technique d'intervention en loisir a reçu le prix multidisciplinaire Hercule, accompagné d'une bourse de 500 \$ remise par la MRC de Rivière-du-Loup lors de la 40^e Soirée du mérite étudiant du Cégep de Rivière-du-Loup. Cette bourse récompense un étudiant en dernière session de son programme d'études, qui a vaincu des difficultés de départ, s'est repris et s'est particulièrement distingué par la constance et la qualité de son effort, de son progrès et de son succès, et ce, dans toutes les disciplines et matières de son programme.
- 117-2015 Il est proposé par Mme Marie-Hélène Dumais
- Et résolu à l'unanimité des membres présents qu'une lettre de félicitations soit envoyée à Mme Courte-Bédard.

15. Période de questions

Aucune question des contribuables présents n'entraîne une action ou l'adoption d'une résolution par le Conseil municipal.

16. Clôture et levée de la séance

118-2015

CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents de clôturer et de lever la séance à 21 h 05.

Signature du procès-verbal

M. Jean Dallaire, Maire

Anne Desjardins, Directrice-générale
et secrétaire trésorière



Municipalité de
Saint-Denis-
De La Beauce

LISTE DES COMPTES À PAYER

ALPHA TABCO INC	980,74 \$
ANNE DESJARDINS	243,45 \$
ASSOCIATION FORESTIÈRE BAS-LAURENTIENNE	65,00 \$
ASSOCIATION PATRIMONIALE DE SAINT-DENIS	5 000,00 \$
BPR GROUPE-CONSEIL	8 762,85 \$
BUREAUTIQUE COTE-SUD INC	49,10 \$
CAMIONNAGE ALAIN BENOÎT	646,74 \$
COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT	693,85 \$
COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP	750,00 \$
DÉCOR NEW LOOK ENR	427,71 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	333,32 \$
EAU LIMPIDE	36,00 \$
ÉBÉNISTERIE MARIO MASSÉ	68,99 \$
FERME PIERRE GARON	5 106,79 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	8,00 \$
GROUPE CAMERON	136,59 \$
GROUPE DYNACO	4 447,90 \$
GROUPE ULTIMA INC	10 842,00 \$
HÉLÈNE DUMONT	65,00 \$
INFORMATIQUE IDC	55,19 \$
LES SPÉCIALISTES DE L'EXTINCTEUR.D.C.	57,81 \$
MARCHÉ DE LA BOUTEILLERIE	100,61 \$
MARTECH INC.	154,07 \$
MRC DE KAMOURASKA	4 638,00 \$
MUNICIPALITÉ DE RIVIERE-OUELLE	200,00 \$
MUNICIPALITÉ DE STE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA	2 163,10 \$

RÉGIE INTERMUNICIPALE EN PROTECTION INCENDIE DU KAMOURASKA OUEST	4 606,92 \$
RÉNOVATION F.G.K.	567,92 \$
ROGER DUBÉ	37,02 \$
SÉMER INC	22 981,21 \$
SERVICES SANITAIRES ROY INC	174,37 \$
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER	300,00 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS	13 688,72 \$
UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-ST-LAURENT	100,00 \$
VILLE DE LA POCATIÈRE	574,88 \$
VILLE DE SAINT-PASCAL	11 192,94 \$
	SOUS-TOTAL 100 256,79 \$

PAIEMENTS PRÉ-AUTORISÉS DES DÉPENSES INCONTOURNABLES DU MOIS DE AVRIL 2015

SALAIRES (AVRIL 2015)	3 324,98 \$
REMISES GOUVERNEMENTALES (AVRIL 2015)	1 514,59 \$
CONCIERGERIE	808,00 \$
SSQ GROUPE FINANCIER	138,59 \$
VIDÉOTRON	147,52 \$
HYDRO-QUÉBEC	4 373,61 \$
FRAIS BANCAIRE	136,30 \$
	SOUS-TOTAL 10 443,59 \$
	GRAND-TOTAL <u>110 700,38 \$</u>